

7 - La distribution des pass #APTIC

LES MÉCANISMES DE DISTRIBUTION

La distribution des carnets de pass #APTIC peut être réalisée par :

- le réseau de distribution interne du commanditaire (*les agences Pôle emploi, les Maisons de solidarité départementales...*)
- un réseau de distribution mobilisé par #APTIC ou des acteurs ressources qui s'appuient sur plusieurs types d'acteurs afin d'atteindre le public ciblé (service complémentaire)

Les outils à disposition des acteurs de distribution sont :

- les outils de diagnostic développés par les acteurs d'accompagnement et d'inclusion numérique
- les courriers d'accompagnement, listant les opérateurs qualifiés #APTIC et les services de médiation disponibles sur le territoire

PERMETTRE AUX BÉNÉFICIAIRES DE DISPOSER DE PASS #APTIC

L'enjeu de la distribution est de garantir que les publics prioritaires visés (cf fiche 2) sont bien les destinataires des pass #APTIC, qu'ils peuvent facilement les obtenir en identifiant clairement l'usage, les lieux où ils peuvent l'utiliser et ce que cela peut leur apporter.

La distribution constitue le premier acte de médiation.

LES MODALITÉS DE DISTRIBUTION

A minima la distribution consiste en la transmission d'un carnet à un bénéficiaire ainsi que d'un courrier lui permettant de connaître les acteurs de proximité qualifiés capables de lui délivrer les services attendus.

La distribution peut être "augmentée" pour améliorer l'impact social par :

- des outils et mécanismes d'amélioration de l'orientation des bénéficiaires (le courrier d'accompagnement constituant la première brique).
- des outils et des mécanismes de diagnostic préalables à la distribution des carnets de pass.

CAS D'USAGE

A travers les pass #APTIC, la Fondation AFNIC a souhaité agir pour l'inclusion numérique des personnes en situation de migration éloignées du numérique dans la métropole de Bordeaux.

Afin de distribuer les carnets de pass #APTIC à ce public cible, #APTIC a mobilisé des acteurs non institutionnels qui accueillent ce public dans le cadre d'actions sans rapport direct avec le numérique mais en capacité d'identifier un besoin :

- une association accueillant spécifiquement les personnes en situation de migration
- une association agissant pour l'emploi des réfugiés

RESSOURCES

Fiche thématique 2 - La définition et l'identification des publics visés

Plus de contenus et contact sur notre FAQ (support.aptic.fr):

[Impact social 2 : permettre la montée en compétence et en autonomie des citoyens](#)